



Département des Pyrénées Atlantiques
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

DISPARITION DU BUDGET PRINCIPAL M57

10_2026_03

Budget Général

Date convocation : 25/02/2026
Nombre de voix présentes : 48
Nombre de voix en exercice : 86
Nombre de voix ayant pris part à la décision : 48

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars à 18h15 le Conseil Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Soumoulou, après convocation légale, sous la présidence de M TREPEU Alain.

Etaient Présents :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
AAST		M. HERVE Loïc
ANOYE	M. LAVOYE Alain	
ARTIGUELOUTAN	M. PERSONNE Alain	
AURIONS-IDERNE	M. TRUCO Jean-Philippe	
BARZUN	M. CAZABAN-CARRAZÉ Bernard	
BENTAYOU SEREE	M. Jean-Paul TEULE	
BETRACQ		M. DUBERTRAND Damien
CASTILLON DE LEMBEYE	M. PALAZOO Jean Jacques	
ESPECHEDE	Mme BERGERET Régine	
ESPOEY	M. DIAS Francis	
ESPOEY	M. JOUBERT Benjamin	
GARDERES		Mme BAT Chantal
GER	M. PATAcq Jean-Michel	
GER	M. NICOLAU Patrick	
GERDEREST	M. Daniel FLANDÉ	
HOURS		Mme BOUCHEZ Claudia
IBOS	Mme MARQUEZ Stéphanie	
LAMARQUE PONTACQ	Mme COSTE Michèle	
LAMARQUE PONTACQ	M. LACAZE Philippe	
LAMAYOU	M. LACAZE Julien	
LANNECAUBE	M. PALOQUE Benoît	
LASSERRE	Mme LARROZE Dominique	
LEE	M. Jean BERLANGA	
LEMBEYE	M. DESSÉRÉ Jean-Michel	
LEMBEYE	M. BOURDA Olivier	
LIMENDOUS	Mme DUPUY Valérie	
LIVRON	M. SCHNEIDER Gérard	
LUCGARIER		M. SEMPÉ Christian
LUSSAGNET-LUSSON	Mme BERT Janine	
MONCAUP	M. MAUHOURAT André	
MONPEZAT	Mme CORRAL Muriel	
MONTANER	M. LAGAHE Dominique	
MORLAAS	M. BÉGUÉ Gérard	
MORLAAS	M. DAVANTÈS Jean-Charles	

NOUSTY	M. COURADES Michel	
NOUSTY	M. BORDE-BAYLACQ Claude	
PEYRELONGUE-ABOS	M. DABADIE Gérard	
PONSON DEBAT POUTS	Mme BREQUE Michèle	
PONTACQ	M. LARRAZABAL Didier	
PONTACQ		M. CAZENAVE Jean-Bernard
PONTIACQ VIELLEPINTE	M. MARCARIE Bruno	
SAMSONS LION	Mme LAHONDA Marie Claude	
SAMSONS LION CCNEB	M. CASTETS Philippe	
SENDETS	M. PEDEBEARN Jean Marc	
SERRES MORLAAS	M. LABAT Léopold	
SERON		M. SEBAT Jean-François
SOUMOULOU	M. TREPEU Alain	
SOUMOULOU	M. CAMPARDON Pierre	

Absents et excusés :

Communes	Délégués titulaires
ANDOINS	M. BORDENAVE Marc
ARRICAU BORDES	M. BELLEHIGUE Pascal
ARROSES	M. CAZENAVE Hervé
ARTIGUELOUTAN	Mme JOUVIN Servane
BASSILLON VAUZE	M. SCUDIZIO Michel
BEDEILLE	Mme ARNAL Julie
CASTEIDE DOAT	Mme DALLA SANTA Marianne
CASTERA LOUBIX	M. GOMEZ Damien
CORBERE ABERES	M. PALAZOO Thierry
COSLEDA LUBE BOAST	M. MILET François
CROUSEILLES	M. COURTADE Christian
ESCAUNETS	Mme CHARRON Magali
ESCURES	Mme LAGARDE Audrey
GAYON	M. ARGEL Jean Luc
GOMER	M. GABET Loïc
IBOS	M. ABADIE Sébastien
LABATUT	M. LAFFITTE Jean-Marc
LALONGUE	M. LASSERRE Jean-Luc
LEE	Mme ROMANE Emmanuelle
LESPIELLE	M. MARCHENAY Jean - Noël
LOURENTIES	M. Ludovic DUPUY
LUC-ARMAU	M. HACALA Patrick
LUCARRE	M. ROMAO José
LUQUET	M. PONTICO Pascal
MASPIE LALONQUERE JUILLACQ	M. CASSET Nicolas
MAURE	M. PRAT Florian
MOMY	M. LACASSAGNE Jean-Louis
MONASSUT AUDIRACQ	Mme CAZENAVE Aurélie
MONSEGUR	Mme DABADIE Nicole
OUIILLON	M. LAHON Jean-Louis
OUSSE	Mme MENGEOLE Sandrine
OUSSE	M. CAPELLE Bernard
PONSON DESSUS	M. LACABANNE Philippe
SEMEACQ BLACHON	M. BLANCHAIS Jean - Marc
SENDETS	Mme AGUERRE Nathalie
SERRES MORLAAS	M. VIGNEAU Jean-Louis
SIMACOURBE	M. CHANTRE Michel
VILLENAVE PRES BEARN	M. PEYRE Franck

Secrétaire de séance : M Alain PERSONNE

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut délibérer.

Le Président explique à l'assemblée, qu'il a été posé la question au CDL du SGC Nay Morlaàs, la possibilité de la suppression du budget principal qui est en M 57

Après avis du service des collectivités locales de la DDFIP64 et de l'INSEE, et après la vérification des statuts, il est constaté que :

- La codification du SEABB a bien le code APE 36.00Z "Captage, traitement et distribution d'eau" depuis le 19/11/2025 (fiche INSEE 19/11/2025).
- Jusqu'à présent, il avait 2 codes APE le 3600Z et le 8411Z Administration publique générale.

Pour transférer les compétences du budget eau sur le budget principal le SEABB doit acter par délibération les points suivants :

- attribuer la compétence « Eau » au budget principal 70200
- dissoudre le budget 70203 (ancien Budget Rattaché Eau)
- changer la nomenclature du budget principal 70200 anciennement en M57 pour le passer en M49 au 1er janvier 2027
- modifier en conséquence l'article 10 des statuts.

Ainsi, selon la DDFIP64, l'APE étant correcte et aucun déménagement de siège intervenant, le SIRET du budget 70200 ayant pris la compétence « Eau » sera inchangé et l'architecture sera la suivante :

- BP – 70200 – SEABB « Eau » en M49
- BR – 70201 – SEABB « Assainissement non collectif » en M49
- BR – 70202 – SEABB « Assainissement collectif » en M49
-

En comptabilité, le SEABB disposera d'un budget général ayant la compétence eau, selon la nomenclature M49, et de deux budgets annexes à autonomie financière, selon la nomenclature M49 pour les services

- - assainissement collectif
- - assainissement non collectif

Le Comité Syndical ouï l'exposé du Président et après en avoir largement délibéré :

DECIDE au 1^{er} Janvier 2027:

- - De supprimer le budget 70203 « Eau Potable »
- - D'attribuer au Budget 70200 la compétence Eau, et de le nommer « Eau Potable »
- - De changer la nomenclature du budget 70200 pour le passer en M49
- - De modifier l'article 10 des statuts

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre ont signés les membres présents,

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT

syndicat
eau et assainissement
béarn bigorre

Alain TREPEU